

VÉLIRIUM



10 AU 12
AOÛT 2018

MONT-SAINTE-ANNE



Raid Vélo Mag Règlements

Obligatoire pour le participant: chaussures fermées et casque

Accompagnateur : Un (1) accompagnateur a le droit à un bracelet pour aller aux points de ravitaillements en-haut de la montagne (accès aux gondoles), il se le verra remettre lors de la confirmation du coureur sur place.

Des billets de remontés seront disponibles pour achat à la billetterie du Mont-Sainte-Anne directement.

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

CHANGEMENTS ET TRANSFERTS

Changement de distance et le transfert de participant peut se faire jusqu'au 9 août 23h59.

Coût relié au changement de distance: 10\$ (en plus de la différence de tarif*)

Frais reliés au transfert de participant: 15\$

*Veuillez noter que si vous optez pour une distance plus petite il n'y aura pas de remboursement.

CUEILLETTE DE PLAQUES ET DE PUCES

Horaire à confirmer

Vous devez avoir récupéré votre dossard et puce 45min. avant votre départ et vous présenter à l'heure pour votre départ.

En cas de retard, vous vous verrez refuser le départ (à la discrétion de l'officiel présent sur la ligne de départ).

VÉLIRIUM



10 AU 12
AOÛT 2018

MONT-SAINTE-ANNE



BUREAU DES INSCRIPTIONS ET DE CUEILLETTE

Premier étage du Centre des congrès au Château Mont-Sainte-Anne

*Aucune inscription sur place le jour de l'événement. Aucune inscription par fax ou par la poste. Aucun retard ne sera accepté. Aucun remboursement.

ASSURANCE ET LICENCE

Membre en règle de la FQSC / ACC pour tous les participants. Licence en vente sur place ou en ligne. Tout participant non-qubécois (excepté Ottawa) devra posséder une licence de vélo de montagne UCI. Si ce n'est pas le cas, on exige que tous les participants hors-Québec aient leur assurance-voyage qui couvrira l'activité, ils devront également signer une renonciation sur place, aucune exception permise.

LICENCES OBLIGATOIRE

LICENCE FQSQ

Disponible sur place (licence événement) ou en ligne directement sur leur site pour la licence annuelle. Licence unique (un événement), est réservée aux résidents du Québec (résidence principale), ainsi qu'aux résidents des régions limitrophes du Québec (au Canada). Cette licence d'événement ne peut en aucun cas être vendue à des étrangers ou à des personnes résidents hors des zones mentionnées.

Pour les Québécois

Junior, sénior et maitre : 20\$

Cadet : 15\$

Tout autre coureur ressortissant d'une autre province ou NON-CANADIENS devra posséder une licence de vélo de montagne UCI émise par sa fédération nationale pour participer au Raid Vélo Mag, voir détails ici-bas :

Licence pour les autres provinces canadiennes et autres pays

VÉLIRIUM



10 AU 12
AOÛT 2018

MONT-SAINTE-ANNE



Canadiens autres provinces : vous devez détenir votre licence UCI provenant de Cyclisme Canada

Continent d'Amérique : vous devez détenir votre licence UCI provenant de votre pays

Autres continents : vous devez détenir votre licence UCI provenant de votre pays ainsi qu'une lettre d'autorisation de votre fédération